

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des sports

Arrêté du 21 mars 2018

portant composition du jury des concours de recrutement des professeurs de sport au titre de l'année 2018

La ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-720 du 10 juillet 1985 modifié relatif au statut particulier des professeurs de sport ;

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2011 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement dans le corps des professeurs de sport, notamment son article 6 ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours externes et interne pour le recrutement de professeurs de sport ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un concours de sélection sur épreuves pour le recrutement des professeurs de sport réservé aux sportifs de haut niveau ;

Vu l'arrêté du 14 février 2018 portant nomination de Mme France PORET-THMANN, Inspectrice générale de la jeunesse et des sports, en qualité de Présidente du jury des concours susvisés ;

Arrête

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury des concours de professeurs de sport interne, externes et réservé aux sportifs de haut niveau au titre de l'année 2018 :

Mme ANTOINE Myriam

Adjointe au directeur de cabinet du comité olympique et sportif français

M. BALLEZ Jean-Philippe

Professeur de sport hors classe, directeur adjoint au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Wattignies

Mme BARROIS Anne	Professeure de sport hors classe, directrice adjointe au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Reims
M. BIHET Vincent	Professeur de sport de classe normale à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la Nouvelle-Aquitaine
Mme CARLON Magali	Professeure de sport de classe normale au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Toulouse
M. CLUZEAUD Patrick	Directeur du pôle olympique et haut niveau au comité olympique et sportif français
M. DELHAYE Philippe	Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bretagne
Mme DOLEANS Véronique	Professeure de sport de classe normale à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cher
M. DURAND François	Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Poitiers
Mme ELLIOTT Marie-Lyse	Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse honoraire
Mme FALL Sandra	Professeure de sport de classe normale à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Provence Alpes Côte d'Azur
M. LACOMBE Patrick	Entraîneur national, directeur technique national adjoint à la fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées
M. LE CASTREC François	Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale à la fédération française de voile
M. LE CHANONY Eric	Professeur de sport hors classe au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mme LEFEVRE Lucie	Professeure de sport de classe normale à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Marne
M. MENON Patrice	Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale, chargé de mission à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance
Mme MIMOUN Nadia	Professeure de sport de classe normale à la direction des sports

Mme NATAF Virginie	Professeure de sport de classe normale au centre de ressource, d'expertise et de performance sportive des Pays de la Loire
Mme NAVARRO Corinne	Conseillère technique et pédagogique supérieure au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Provence-Alpes-Côte d'Azur
M. NOLOT David	Conseiller technique et pédagogique supérieur de classe normale à la direction des sports
M. ODEYER Christophe	Professeur de sport de classe normale au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive du Nord-Pas-de-Calais
M. PANIER Pierre-Emmanuel	Professeur de sport de classe normale à la direction des sports
Mme PERCHERON Mélanie	Professeure de sport de classe normale à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France
M. POCHOLLE Jean-Marc	Conseiller technique et pédagogique supérieur hors classe à la direction des sports
Mme PROVOST Peggy	Entraîneur national à la fédération française de football
M. RALITE	Professeur de sport de classe normale à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Grand Est
M. ROUILLAUX Jérôme	Inspecteur principal de la jeunesse et des sports, directeur du centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Bordeaux-Aquitaine
M. STOECKLIN Guillaume	Inspecteur de la jeunesse et des sports de deuxième classe à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cantal
M. TAYAC Jean-Yves	Inspecteur principal de la jeunesse et des sports honoraire
Mme VALERO Audrey	Professeure de sport de classe normale à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bourgogne-Franche-Comté

Article 2

En cas d'indisponibilité du président, cette fonction sera assurée par M. Jérôme ROUILLAUX.

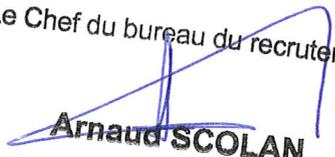
Article 3

Ces concours sont classés dans le groupe 1 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

Article 4

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le **21 MARS 2018**

Le Chef du bureau du recrutement

Arnaud SCOLAN